



RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL : RESTONS DANS L'ACTION LE 9 AVRIL

Après le succès des mobilisations multiformes, le gouvernement a tenté d'amadouer la jeunesse. Il n'est pas parvenu à la convaincre de la modernité de cette loi.

Cette loi n'est pas amendable : c'est bien un projet de casse du Code du travail comme en rêve le Medef depuis longtemps : inversion de la hiérarchie des normes via des accords d'entreprises dérogatoires, remise en question du temps de travail et de repos, facilité de licenciement.

Elles sont néfastes, autant pour la jeunesse à qui l'on refuse des emplois stables, que pour les salariés qui sont tous les jours victimes de licenciements. A qui va-t-on faire croire que ces recettes sont une solution ? Depuis des années, la flexibilité et la précarité ne font croître que les profits au détriment de la vie de centaines de milliers de salariés et de chercheurs d'emploi.

Ce n'est pas l'épaisseur du Code du travail qui pèse sur le monde du travail mais bien la volonté patronale de faire produire plus, toujours plus vite, en dépensant toujours moins.

Les révélations de Panama Papers montrent à quel point politiques et grands patrons se jouent de la légalité pour amasser dans la plus grande discrétion revenus et profits.

Restons mobilisés jusqu'au retrait de ce projet.

C'EST TOUS ENSEMBLE que l'on fera reculer ce gouvernement.

Exigeons un code du travail digne du XXI^e siècle comme le propose la CGT.

Réduction du temps de travail, augmentation des salaires, création d'emplois stables.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à faire grève le 9 avril, à se mobiliser et à rejoindre les manifestations unitaires de leurs régions.

A Paris manifestons de la place de la République à la place de la Nation à 14h à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires, de la FIDL, de l'UNL, de l'UNEF

RDV SNJ-CGT : Devant le café République, à côté du camion-concert de la fédé du Spectacle.

Montreuil, le 06/04/2016